



## La presse française à la solde du tsar

Partie 5 du feuilleton : Centenaire de la révolution russe et de la répudiation des dettes

Par [Eric Toussaint](#) et [Nathan Legrand](#)

Mondialisation.ca, 01 août 2017

[cadtm.org](http://cadtm.org) 6 juillet 2017

Région : [Russie et CEI](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#),  
[Économie](#), [Histoire](#), [société et culture](#)

Avec le renversement du tsarisme en février 1917 et l'arrivée au pouvoir des bolcheviks alliés aux socialistes-révolutionnaires de gauche en octobre, de nombreux documents qui étaient jusque-là confidentiels sont mis à disposition du public (voir plus loin). Cela permet à Boris Souvarine, militant communiste franco-russe, de consulter les archives impériales de Russie. Il découvre une vaste opération de corruption de la presse française datant d'avant la Première Guerre mondiale et visant à promouvoir auprès des citoyens français l'investissement dans les [titres de la dette](#) tsariste. Cette affaire, dans laquelle des personnages influents sont corrompus mais aussi maître-chanteurs, est dénoncée par le quotidien *L'Humanité* durant plusieurs mois entre 1923 et 1924, à travers un feuilleton quotidien intitulé « L'abominable vénalité de la presse française ».

Comment le régime tsariste achetait la presse française pour continuer à émettre des [titres de la dette](#)

Depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la place financière de Paris était privilégiée par l'Empire tsariste comme lieu d'émission de ses emprunts. Les titres étaient achetés par de nombreux petits rentiers français. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, ces emprunts sont d'autant plus importants pour le maintien du régime tsariste – grande puissance peu développée économiquement – que celui-ci s'enlise dans une guerre avec le Japon de 1904 à 1905 et qu'il cherche à contenir le mécontentement, réprimant ainsi le mouvement révolutionnaire de 1905. En 1906, sorti défait de la guerre contre le Japon, le régime émet un important emprunt à Paris. Arthur Raffalovitch, diplomate et conseiller secret du Ministère des Finances russes à Paris, est chargé jusqu'à la Première Guerre mondiale de promouvoir les emprunts russes à Paris. Ce sont ses correspondances avec sa hiérarchie dans le gouvernement du tsar qui ont été consultées par Boris Souvarine et qui ont permis de révéler l'affaire de corruption et de chantage impliquant de nombreux grands journaux, notamment parisiens (comme *Le Figaro*, *Le Petit Journal*, *Le Temps* ou encore *Le Matin*), de grandes banques françaises (notamment le *Crédit Lyonnais* et la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, future *BNP Paribas*), des sénateurs et ministres français. Parmi ceux-ci, on trouve Raymond Poincaré, mis en cause pour le rôle qu'il a joué alors qu'il était chef du gouvernement et Ministre des Affaires étrangères en 1912 (son Ministre des Finances, Louis-Lucien Klotz, est lui aussi mis en cause). Poincaré a occupé par la suite le poste de Président de la République de 1913 à 1920, et est de nouveau chef du gouvernement et Ministre des Affaires étrangères lorsque le scandale éclate. Notons que l'affaire ne l'a pas gêné : il reste chef du gouvernement

jusqu'en juin 1924, et le redevient en 1926 en occupant en prime... le poste de Ministre des Finances ! Le rôle du syndicat des agents de change de Paris - qui vendaient les titres de la [dette](#) aux investisseurs - a, quant à lui, été central dans le chantage auquel le gouvernement du tsar a été soumis. Entre 1900 et 1914, 6,5 millions de francs auraient été versés à la presse française par le gouvernement russe.



Boris Souvarine

Lorsque l'affaire éclate, la corruption de la presse n'est pas un événement nouveau en ce qui concerne le monde de la finance, puisqu'un scandale datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle avait révélé que l'emprunt devant financer la construction du canal de Panama et émis en France avait été promu par les mêmes méthodes. Dans l'affaire des emprunts russes, le gouvernement tsariste et les banques françaises qui émettaient les titres achetaient de la « publicité » aux grands journaux, qui vantaient alors la situation financière russe et la soutenabilité de la dette du tsar. D'après les correspondances de l'agent tsariste Raffalovitch, cette publicité comportait également des actes de censure - des événements tels que la mauvaise posture de la Russie dans sa guerre contre le Japon ou le mouvement révolutionnaire de 1905 n'auraient pas fait bonne figure auprès de potentiels investisseurs. Ces échanges indiquent même des abonnements factices à certains journaux ! Le syndicat des agents de change, les directeurs de journaux et les responsables politiques corrompus ont profité de cette situation pour faire chanter le gouvernement russe, exiger des paiements plus importants et maximiser leurs gains.

Les révélations de *L'Humanité* sont basées sur des documents authentiques. Parmi les journaux incriminés par *L'Humanité*, seul *Le Matin* porte plainte contre le journal communiste. Dès le premier jour du procès, Vladimir Kokovtsov, Ministre des Finances du tsar quasiment sans interruption de 1904 à 1914 et chef du gouvernement tsariste de 1911 à 1914, est appelé à comparaître. Réactionnaire et exilé en France, il n'a pas d'intérêt à accuser directement la presse, mais il certifie l'honnêteté de son ancien collaborateur Raffalovitch. Il faut noter que si *L'Humanité* est finalement condamnée, c'est purement pour la forme puisque le tribunal reconnaît l'authenticité des correspondances dévoilées et n'accorde au *Matin* que 10 000 francs sur les 1 500 000 que celui-ci réclamait à *L'Humanité*.

Précisons enfin qu'en 1924, Maurice Bunau-Varilla, qui possède *Le Matin* et est directement mis en cause dans l'affaire, ne cache plus ses sympathies pour les nationalismes autoritaires qui se mettent en place en Europe afin de lutter contre le communisme. Il soutient l'Italie fasciste puis, quelques années plus tard, l'Allemagne nazie. Sous l'occupation et le régime de Vichy, *Le Matin* devient collaborationniste, et est interdit à la Libération.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'Humanité du 5 décembre 1923 (cliquer pour agrandir)

Partie 1 du feuilleton : [Russie : La répudiation des dettes au cœur des révolutions de 1905 et de 1917](#)

Partie 2 : [De la Russie tsariste à la révolution de 1917 et à la répudiation des dettes](#)

Partie 3 : [La révolution russe, le droit des peuples à l'autodétermination et la répudiation des dettes](#)

Partie 4 : [La révolution russe, le droit des peuples à l'autodétermination et la répudiation des dettes](#)

✘ [Eric Toussaint](#) docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris VIII, porte-parole du CADTM international et membre du Conseil scientifique d'ATTAC France. Il est l'auteur des livres [Bancocratie](#), ADEN, Bruxelles, 2014 ; [Procès d'un homme exemplaire](#), Éditions Al Dante, Marseille, 2013 ; [Un coup d'œil dans le rétroviseur. L'idéologie néolibérale des origines jusqu'à aujourd'hui](#), Le Cerisier, Mons, 2010. Il est coauteur avec Damien Millet des livres [AAA, Audit, Annulation, Autre politique](#), Le Seuil, Paris, 2012 ; [La dette ou la vie](#), Aden/CADTM, Bruxelles, 2011. Ce dernier livre a reçu le [Prix du livre politique octroyé par la Foire du livre politique de Liège](#). Il a coordonné les travaux de la [Commission pour la Vérité sur la dette publique de la Grèce créée le 4 avril 2015](#) par la présidente du Parlement grec. Cette commission a fonctionné sous les auspices du parlement entre avril et octobre 2015. Suite à sa dissolution annoncée le 12 novembre 2015 par le nouveau président du parlement grec, l'ex-Commission poursuit ses travaux et s'est dotée d'un statut légal d'association sans but lucratif.

La source originale de cet article est [cadtm.org](#)

Copyright © [Eric Toussaint](#) et [Nathan Legrand](#), [cadtm.org](#), 2017

---

Articles Par : [Eric Toussaint](#) et  
[Nathan Legrand](#)

## A propos :

Eric Toussaint docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris VIII, porte-parole du CADTM international et membre du Conseil scientifique d'ATTAC France. Il est l'auteur des livres, *Capitulation entre adultes : Grèce 2015, une alternative était possible*, Syllepse, 2000, *Le Système Dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation*, Les liens qui libèrent, 2017 ; *Bancocratie*, ADEN, Bruxelles, 2014 ; *Procès d'un homme exemplaire*, Éditions Al Dante, Marseille, 2013 ; *Un coup d'œil dans le rétroviseur. L'idéologie néolibérale des origines jusqu'à aujourd'hui*, Le Cerisier, Mons, 2010. Il est coauteur avec Damien Millet des livres *AAA, Audit, Annulation, Autre politique*, Le Seuil, Paris, 2012 ; *La dette ou la vie*, Aden/CADTM, Bruxelles, 2011. Ce dernier livre a reçu le Prix du livre politique octroyé par la Foire du livre politique de Liège. Il a coordonné les travaux de la Commission pour la Vérité sur la dette publique de la Grèce créée le 4 avril 2015 par la présidente du Parlement grec. Cette commission a fonctionné sous les auspices du parlement entre

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)